

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

EXRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALLEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Séance du 2 juillet 2018

Le lundi 2 juillet 2018 à 20h30, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Date de la convocation
26 juin 2018

Date d'affichage
9 juillet 2018

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
17	1	0

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(e)s : Catherine BESSON (procuration donnée à Jocelyne CASTON), Sylvie VACHON, (procuration donnée à Jean-Michel CHAGNON), Didier CHALAS (procuration donnée à Gérard CROZIER).

Etaient absents : Marlène DE FROIDCOURT.

Secrétaire de séance : Marie-Cécile SEGUIN.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE :

Le Maire informe l'assemblée que les études confiées à l'équipe de maîtrise d'œuvre CORDEIL/KPRIM sont terminées, et que le projet a reçu l'approbation et le soutien financier du Département. Il convient aujourd'hui de lancer une procédure de mise en concurrence pour retenir les entreprises qui effectueront les travaux d'aménagement. Le dossier de consultation distingue 6 lots.

Le Maire rappelle les fondements et les caractéristiques du projet global, son coût prévisionnel :

	TRAVAUX D'AMENAGEMENT
Tranche ferme	806 300,00 € HT
Tranche optionnelle 1	908 670,00 € HT
Tranche optionnelle 2	108 340,00 € HT
TRANCHES 1et 2	1 823 310,00 € HT
Maîtrise d'œuvre	81 000,00 € HT
CSPS	5 000,00 € HT
TOTAL	1 909 310,00 € HT

Le Maire rappelle que les parties de l'opération (chaussée, la couche de roulement) relevant de la maîtrise d'ouvrage du Département, estimées à 127 800 € HT ou 153 360 € TTC maîtrise d'œuvre et mission CSPS incluses, ont été confiées à la Commune par convention de transfert de maîtrise d'ouvrage, suite à délibération du Conseil municipal en date du 4 juin 2018.

Le démarrage des travaux est prévu début novembre 2018 ; ils dureront 8 à 9 mois.

Cette opération reçoit le soutien financier du Département, au titre de la voirie (bordures, assainissement pluvial), de la dotation cantonale (Service relations aux Communes) et des amendes de polices produit 2018. La Commune prévoit en outre de souscrire un emprunt.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à lancer une procédure adaptée de mise en concurrence pour la réalisation des travaux, avec l'accord du Département, partenaire financier.

RAPPELLE que la dépense est inscrite au budget prévisionnel 2018. Elle figurera également aux budgets 2019 et 2020.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE

Suite

Délibération approuvée à la majorité absolue.

Vote Pour : Gérard CROZIER en son nom et au nom de Didier CHALAS, Jean-Michel CHAGNON en son nom et au nom de Sylvie VACHON, Jocelyne CASTON en son nom et au nom de Catherine BESSON, Christian SIRON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Fanny MOREL, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Vote Contre : Maryvonne CORNU-CHARRIER.

Abstention : Néant



Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER